

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

26e année - Numéro 378

Juillet - Août 1972 - 25 Francs CFA

AU RENDEZ-VOUS DU 6 AOUT A LOKOSSA Mgr SASTRE A PRIS POSSESSION DE SON SIEGE EPISCOPAL

25 mars : fête de l'Annonciation. Comme on le sait, cette fête rappelle dans la liturgie catholique, le mystère de l'Incarnation, qui est la grande démarche d'amour d'un Dieu s'insérant dans toute l'histoire humaine pour prendre en charge notre destin en vue du salut. C'est ce jour qui fut choisi pour annoncer et présenter officiellement l'élu à la tête du diocèse de Lokossa, poste devenu vacant depuis le transfert de son premier évêque en juin 1971 au siège métropolitain de Cotonou.

L'annonce faite recueillit aussitôt l'approbation et l'enthousiasme unanimes du Dahomey et même de l'Afrique toute entière... "Sa Sainteté le Pape Paul VI a nommé Monsieur l'Abbé Robert Sastre évêque de Lokossa".

Le diocèse de Lokossa a été érigé le 14 mars 1968 et correspond au département du Mono : soit 13 ans après le diocèse de Porto-Novo, 3 ans après celui d'Abomey et 4 ans après ceux du Borgou et de l'Atacora.

On connaît ce jeune diocèse : 4.635 Km² ; 344.006 habitants ; 22.072 catholiques ; 3.381 catéchumènes ; 1.830 protestants et 589 musulmans ; avec 16 prêtres, 35 religieuses, 1 frère et 11 districts. Tel est le diocèse qui a fait tant parler de lui ces derniers jours à cause du grand rendez-vous du 6 août 1972.

Ce rendez-vous, comme devait le souligner Mgr Adimou, était pour la lumineuse liturgie de la transfiguration au coeur de laquelle sera ordonné et intronisé 2e évêque de Lokossa Son

(Suite en page 5)



"AUX AMES
BIEN NEES..."

"Et si nous sommes utiles, nous avons besoin qu'il nous soit garantie une carrière honorable. Ceux qui pensent que nos collègues sont trop jeunes pour prétendre à certaines promotions, je leur réponds : vous avez oublié de lire Corneille... Je les renvoie au récent ouvrage du Président Sourou-Migan Apithy, qui dans "Face aux impasses", après avoir reconnu les raisons qui motivent les nominations d'Ambassadeurs politiques conclut : je cite : cette politisation des postes diplomatiques, même si elle peut se justifier dans une certaine mesure par des considérations fondées sur l'expérience ou la compétence, ou sur les exigences conjoncturelles de l'action à entreprendre auprès de tels ou tels pays amis, ne doit en aucune manière gêner la promotion de nos jeunes diplomates aux plus hautes responsabilités dans leur carrière - fin de citation".

J'ai tiré ces passages de l'allocation d'ouverture prononcée par le Président de l'Association des diplomates de carrière et Assimilés lors du congrès constitutif que les fonctionnaires des Affaires Etrangères ont tenu le 13 août dernier.

Aussi bien pour les hautes responsabilités politiques que pour certains postes élevés de la Fonction publique où seules la technicité et la compétence devraient servir d'éléments de référence, il arrive trop souvent, hélas, que les Dahoméiens attachent à l'âge et aux relations personnelles plus d'importance qu'à tout autre critère objectif de sélection. On dira souvent que tel est trop jeune pour ceci, trop jeune pour cela, comme s'il faut attendre l'âge où les facultés intellectuelles ont déjà subi l'usure du temps pour assumer des tâches importantes qui d'ailleurs se ramènent, pour beaucoup à des sinécures honorifiques ! Et si l'on y regarde

(Suite en page 2)

UNE ECOLE CHRETIENNE EN RECHERCHE

On se souvient, la Conférence épiscopale du Dahomey a, lors de sa dernière réunion, consacré entièrement la journée du 21 juin 1972 à l'étude du problème touchant à l'enseignement catholique chez nous. Outre son travail, elle a demandé l'étude du problème par l'ensemble des chrétiens et tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants.

Dans ce cadre, il importe de savoir ce que pensent les parents d'élèves de ce problème précis. A leur bureau national, nous laissons la parole :

Dans ses numéros de mai et de juin 1972, la Croix du Dahomey a exposé les problèmes auxquels s'affronte l'Enseignement Catholique. Sous le titre "PUISQU'ILS Y TIENNENT", l'Abbé Houngbè rapporte les circonstances dans lesquelles les laïcs ont marqué leur détermination de maintenir à tout prix les Ecoles catholiques et recherchent : COMMENT REUSSIR A CE MAINTIEN. Il interpelle même le lecteur en ces termes :

"Mais peut-être toi qui lis ces lignes, et qui sais réfléchir, toi qui aimes ton

pays et tiens à son total épanouissement, peut-être as-tu une réponse, même si elle n'est que partielle, pourvu qu'elle soit réaliste et concrète ?".

Nous ne sommes pas de ceux qui savent réfléchir peut-être, mais nous tenons à apporter notre contribution à cette recherche qui revêt à nos yeux une importance capitale pour notre Pays.

Pour notre part, il y a lieu de définir le rôle de l'Education dans un

(Suite en page 4)

LE MÉTIER DE DIPLOMATE

Après le séminaire sur les questions économiques et financiers à l'issue duquel le Chef de l'Etat lui-même a déclaré : "J'ai donc l'espérance que les hommes qu'il faut seront aux places qu'il faut..." Ce congrès constitutif de l'Association des diplomates vient à point nommé comme pour rappeler à la conscience nationale le rôle et la place des diplomates.

En effet comme le Président de l'Association ainsi que les orateurs qui l'ont suivi ont eu à le dire, l'on répond bien souvent des idées assez peu justes sur les diplomates et ce qu'ils font sans chercher à connaître leurs véritables conditions de vie et de travail. C'est pense-t-on généralement des gens préoccupés de cock-

(Suite en page 2)

VIVE LA BASILIQUE SAINT MICHEL

En saluant cette oeuvre de longue haleine, enfin achevée, qu'il nous soit permis d'évoquer les souvenirs qui s'y rattachent.

Un début prometteur

En 1930, un jeune prêtre à peine barbu arrivait à Ouidah. Il était si affable et dynamique qu'en peu de temps sa popularité déborda le cadre étroit de la ville pour aller rejaillir dans toute la Subdivision. Il n'est pas la moindre piste conduisant aux petits hameaux depuis le bord du Lac Ahémé jusqu'au chenal Djessin qui ne connut la pététrade de sa grosse moto. Les "poto poto" lagunaires, obstacles infranchissables n'ont pu arrêter son élan. Les stations secondaires avec écoles de Djébadji et de Ouakpè-Kpèvi en sont un témoignage. Autant le père Poidevineau aimait aller très vite, autant il savait s'adapter à l'allure lente et monotone des pirogues lagunaires. Dès son arrivée à Ouidah, s'adressant à un groupe de jeunes réunis dans une association dénommée: "Enfants de Marie", il disait: Vous ferez mieux. La jeunesse doit agir. Désormais, vous serez des Jocistes; et sans tarder, il créa la Jeunesse

Ouvrière Catholique (JOC) avec Croix de Malte pour insigne et deux hymnes pour animer le mouvement:

Debout, l'appel du Christ résonne... Nous irons jusqu'au bout du monde... Voilà lancés à travers les villages et les campagnes les jocistes à la conquête des âmes. Pour mieux atteindre les masses, le tam-tam "Missimahou" dont le frère Isidore Adjovi de pieuse mémoire, sous la direction du Père Poidevineau, fut le principal animateur qui composa un riche répertoire de chants tirés des paroles bibliques et évangéliques. Ce tam-tam envoi-quant, à résonnance percutante fut à l'origine de nombreuses conversions de païens à la foi catholique. C'était dans cette ambiance qu'un jour de 1936, Mgr Louis Parisot le désigna pour aller fonder la paroisse Saint Michel de Cotonou.

Par où vais-je commencer ?

Quand le père Poidevineau eut écouté les recommandations de son Supérieur, il lui demanda: Par où vais-je commencer ? Par l'Ecole, lui répondit le prêtre qui ajoutait: L'Ecole, ce sont les enfants, les enfants, c'est l'Eglise vivante.

C'est ce bref dialogue qui fut à l'origine de ce vaste ensemble palpitant de vie qu'est notre paroisse Saint Michel si harmonieusement couronnée par sa Basilique.

(Suite en page 3)

LE MÉTIER DE DIPLOMATE

(Suite de la première page)

tail et de faux col. Somme toute une vie en rose.

Cette conception explique sans doute pourquoi chez nous certains convoitent avidement un poste d'Ambassadeur ou de Conseiller sans trop savoir pourquoi. C'est le lieu de se demander pourquoi cette envie de vouloir à tout prix être dans une ambassade. Peut-être pour vivre caché. En effet un adage ne dit-il pas que pour vivre heureux il faut vivre caché ?

Mais si telle est l'aspiration de ceux qui cherchent à fuir le Dahomey et ses problèmes, en s'efforçant toutefois d'avoir un pied dedans et un pied dehors, cela ne devrait pas continuer indéfiniment.

A quoi cela servirait-il qu'au lieu d'exercer sa véritable profession

Chaque semaine vous pouvez gagner 78 millions F. CFA. LE GROS LOT à chaque tirage hebdomadaire il est prévu plus de 470 millions de F.CFA en 150 à 168000 lots à répartir entre les gagnants. Sans attendre, tentez votre chance à la LOTERIE NATIONALE

2 Carnet de 10 décimes : 3250 F CFA
1 Carnet : 325 F CFA
1/2 Carnet : 162 F CFA
(envoi recommandé, liste tirage officielle comprise)

ABONNEZ-VOUS GROUPEZ-VOUS VOUS MULTIPLIEZ VOS CHANCES

Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques adressés à :

Mme DESMARTON
45-BOISSEUX (Lore) CCP Paris 1571.367
875 en 819 ou 980 millions F.CFA et de lots à répartir aux fantastiques tranches spéciales ATTEIGNANT 125 MILLIONS F.CFA.

Participation immédiate et renseignements contre 400 F CFA.

Ecrivez d'urgence en joignant 450 F CFA.

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

L'on s'installe dans une ambassade simplement parce qu'on trouve cette nouvelle situation confortable ?

On comprendrait à la rigueur que parfois des hommes politiques d'une certaine trempe dont les atouts d'opinion justifient qu'ils soient nommés à certains postes particulièrement délicats. Mais on ne saurait concevoir qu'après s'être régulièrement doté d'un corps d'élite formé de diplomates l'on continue de remplir nos ambassades de diplomates de fortune.

L'association des diplomates de carrière et assimilés se défend d'être un syndicat de revendication et s'interdit toute prise de position politique philosophique et religieuse. Elle se présente comme association professionnelle soucieuse d'œuvrer dans son domaine à la promotion de notre pays, à celle de ses membres en s'acquittant avec conscience et compétence de ses tâches au même titre que les autres corps de la Nation.

De telles intentions sont louables. Si tous les Dahoméens avaient des objectifs semblables à ceux de nos jeunes diplomates ou à ceux des magistrats tels qu'ils se reflètent dans le message de ces derniers au congrès de l'ADAS, notre pays aura tourné une page décisive de son histoire.

Ce qu'il nous faut désormais c'est de vouloir conseiller le Gouvernement dans son domaine et de l'aider à prendre des décisions judicieuses en vue d'une action conforme à nos aspirations. C'est à ce prix que notre pays pourra s'affirmer comme Nation.

L'ADAS est à féliciter pour ses nobles idéaux. Nous lui souhaitons longue vie.

Atta Koffi

AVEC...
FOUCAUD
toujours dispos

véritable
friction miracle
"COUP DE FOUET"
contre la fatigue

LAB. Lucienne Male
56 Fg St-Honoré - PARIS 8^e
Toutes pharmacies - Maisons de Commerce

A SAINT JEAN-BAPTISTE DE COTONOU:

10^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA CONFRERIE

Les membres de la Confrérie de Notre-Dame du Sacré-Coeur de la paroisse St Jean de Cotonou, affiliée, à l'Archiconfrérie d'Issoudun, ont fêté dans la piété et dans l'allégresse le 10^eme anniversaire de la fondation de leur association le 4 juin dernier.

Un Triduum préparatoire prêché par l'Abbé Georges Hounyémé les 28, 29 et 30 mai 1972 dans l'église de St Jean a réuni les associés de toutes les Confréries de N.D.S.C. de Cotonou.

"La dévotion à N.D.S.C. - Pourquoi la neuvaine à N.D.S.C. - A quoi bon prier - Les effets de la prière par l'intercession de N.D.S.C." - tels sont les thèmes du Triduum, développés par le prédicateur.

Le mercredi 31 mai, jour de la fête de N.D.S.C. à 6 h 30, une messe a été célébrée pour la circonstance.

Le dimanche 4 juin 1972 a ensuite été réservé à la solennité extérieure. Ce jour, les associés des confréries soeurs des paroisses de Cotonou, de Porto-Novo et de Bohicon se sont retrouvés à la paroisse St Jean. On pouvait les voir en uniforme taillé dans un tissu imprimé avec l'image de N.D.S.C. commandé pour la circonstance, au cours de la messe d'action de grâce de ce jour.

A l'issue de ladite messe, un vin d'honneur suivi d'un déjeuner a réuni dans la salle des fêtes, les religieux et les invités, tandis que, en pique-

DE N-D DU SACRE-COEUR,

nique, la cour de l'école abritait les associés et leurs familles.

A l'occasion, M. Nicolas Tossou d'Almeida, Président de la confrérie de St Jean a remercié les invités de leur présence en particulier le R.P. Bernard Dossou, Curé de la paroisse et l'Abbé Georges Hounyémé pour leur sollicitude toujours sympathique.

Le président s'adressant aux associés a dit en substance :

"Notre dévotion à N.D.S.C. doit se traduire dans nos actes et pratiques de chaque jour, chose très importante et sans laquelle

(Suite en page 4)

SIRUS

(Suite de la première page)

de près, il est facile de se rendre compte que dans bien des cas ceux-là qui sont prompts à braquer l'argument de l'âge, n'ont pas attendu d'être grisonnants avant d'occuper les hauts postes de responsabilités auxquelles ont d'ailleurs accédé sans avoir jamais gravi les échelons. On les écoute, il faudrait attendre leur mort avant de se voir frir une chance de parvenir à leur niveau. Apparemment les diplomates dahoméens subissent donc les durs effets de cet état d'esprit. Les postes diplomatiques sont devenus le point de chute naturel des anciens ministres des politiques. Pourtant l'exemple de l'Eglise catholique qui choisit ses évêques parmi les jeunes éléments de l'Ordre devrait inspirer nos dirigeants. Nous avons-nous vraiment besoin de recourir à Corneille ou au Président Apithy pour savoir qu'il y a des hommes bien nés la valeur n'attend pas le nombre des années ? faut que ça change.

IL Y A 24 ANS DE CE

Il y a 24 ans, la Soeur Arle Meunier de la librairie Notre-Dame de Cotonou exerce son apostolat missionnaire en Afrique.



De 1948 à 1954, elle a fait le Tel Lè, la fondation de la mission de Lè, l'ouverture d'une école primaire du cours d'alphabétisation pour les adultes furent son oeuvre. Et à com- de 1954, elle se trouve au Dahom. Dès 1955, elle y débute son action l'ouverture du cours commercial la formation des cadres au secrétariat. Depuis, ses activités et ses responsabilités se multiplient. Et le 14 juillet dernier, son coeur africain dahoméen, son coeur d'ambassadeur fut une seconde fois récompensé. la main de l'ambassadeur de France au Dahomey, elle reçut la décoration : Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Nos félicitations.

- Signalons que le dimanche 30 juillet au cours de la fête patronale de la paroisse Notre-Dame de Cotonou, M. Félix Etienne de Souza président du Comité paroissial a reçu des mains de Mgr Gantin, de la part du Pape Paul VI, la Médaille Bene merenti

VIVE LA BASILIQUE SAINT MICHEL

(Suite de la page 2)

Il n'y a pas de temps à perdre

Le père Poidevineau en a une conscience si aigüe qu'en un temps record et en dépit des difficultés de ravitaillement inhérentes à la dure période de 1939-1945, il changea la physionomie peu enviable de "Gbeto" d'alors couvert de broussailles. Ce fut un véritable chantier à la chaîne : ici les défricheurs s'acharnaient à nettoyer le terrain, là-bas les maçons élevaient les murs, les charpentiers apprenaient les toitures, les couvreurs posaient les feuilles de tôle au fur et à mesure, tandis que sous des apatames improvisés les enfants recevaient les premières notions de la langue française. L'école de Saint Michel était ouverte à tous les enfants sans distinction de confession ; nombreux sont les protestants et les musulmans qui y envoyèrent leurs enfants. Sa messe terminée, le père travaillait sa soutane contre un effort et devenait entrepreneur. Toute sa journée se passera sur le chantier à surveiller les travaux tout en répondant à ses autres obligations. En dix ans de cette intense activité, il dota la paroisse d'une école de 15 classes, de plusieurs bâtiments à l'usage des bureaux, des œuvres, de logements pour le personnel pendant qu'il se contentait lui et ses vicaires de modestes chambres pour dormir. La formation post-scolaire des enfants n'est pas perdue de vue. Un vaste hangar métallique hébergeait l'atelier de menuiserie (hélas ! aujourd'hui disparu) ! ouvrit ses portes à une jeunesse avide d'apprendre. Au bout de quatre ans les résultats ont passé la promesse des fleurs. Dès les premiers mois, une chapelle archicompble le jour des Offices laissait augurer l'ampleur de la moisson qui attend les ouvriers. On ne peut laisser les fidèles étouffer longtemps dans cet espace devenu trop étroit. Il faut construire une maison à la mesure des enfants, se disait le père. Le conseil paroissial lui donna le feu vert. Le presbytère terminé, le père n'aura de cesse qu'il n'ait jeté la fondation de la Basilique dont l'imposante maquette effraya les fidèles quant aux moyens de financement. Mais le père lui, dissimulant ses inquiétudes, les rassurait tout en leur demandant d'être généreux dans la mesure de leur possibilité pendant qu'il faisait appel à ses relations extérieures.

La première pierre

Après une première estimation et en accord avec le comité paroissial, il décida de poser la première pierre le dimanche 19 octobre 1952. Dès le 18, les fidèles qui se rendaient au rosaire, furent surpris de constater la présence d'une imposante Croix plantée au bord de grandes tranchées profondes et larges de plus d'un mètre. Mgr Parisot était l'hôte de la paroisse depuis la veille. Le dimanche soir, devant une foule de fidèles, il procéda à la bénédiction de la fondation. Mais pendant des mois les fidèles peu avertis de la complexité des travaux de ce genre, s'étonneront de voir tant de tonnes de ciment, de fer à béton, de gravillons disparaître comme par enchantement dans la profondeur de ces trous béants ! Rien n'émergerait du sol... Les curieux qui allaient voir les maçons travailler, revenaient quelque peu déçus de ce qu'ils avaient vu. Les sceptiques tiraient carrément leur conclusion. On ne finira jamais cette église ! En effet, des années durant, des efforts de toutes sortes vont être demandés aux fidèles et aux généreux bienfaiteurs. Des ventes de charité organisées chaque année et par secteur au nombre de six dont la paroisse était divisée

éprouvaient la générosité des fidèles qui se surpasseaient en émulation. Le père Poidevineau soula à toutes les portes pour avoir de fonds. Même celles qu'il savait hostiles à ce genre de demande, furent violées. Ainsi, deux ans auparavant, précisément le 12 septembre 1950, en vue d'amorcer les travaux, il n'hésita pas à transmette au Gouverneur une demande de subvention formulée par le comité paroissial. Evidemment, comme il faut s'y attendre, le Conseil Général rejeta la requête. Mais, il n'en poursuivra pas moins les travaux avec les moyens dont il disposait, ce qui, pour un organisme déjà éprouvé par une grave maladie à la suite d'un accident en 1938 alors qu'il volait au secours de ses paroissiens attaqués par les bandits, et force veillées à la recherche des solutions à ses problèmes, ébranla ses nerfs. Il ne pouvait plus tenir malgré de brefs congés en France pour se refaire. Sa santé désormais fragile le trahissait, mais la hantise de finir son église le soutenait. Cette lutte dura bien quelques années et finit par l'épuiser. Il dut alors se rendre à l'évidence et, la mort dans l'âme, abandonna sa chère paroisse, son cher Dahomey, sa seconde Patrie à laquelle il a consacré près de trente ans de son existence, toute sa force vive. A la Croix Valmer où il s'est retiré au milieu de ses confrères, ces valeureux missionnaires qui ont marqué le Dahomey du sceau du Christianisme, qu'il soit remercié et reconforté. Son Oeuvre n'a pas péri. La Moisson a Bien Levée.

Hommage spécial

Est-il possible d'évoquer les souvenirs de St Michel sans penser à la pléiade des pères qui, corps et âme, se sont dévoués sur la paroisse pour créer cette belle chrétienté. Qu'ils en soient remerciés à travers leurs supérieurs nommés ici : RR. PP. Bréhier, Gommaux, Verger, Daniel, Lissas et Mgr Mensah qui a relancé les travaux de l'église sans oublier Mgr Adimou qui a apporté sa pierre non négligeable et son soutien moral à la paroisse.

Un robinson crusoé

Mais, comment terminer cet article sans rendre hommage à cet autre bâtisseur, entraîneur, d'homme qui, en un temps record, avec le courage digne d'un Robinson Crusoé, prit sur lui de terminer cette église qui traînait depuis vingt ans et vieillissait dans sa plus belle jeunesse comme devait un jour le déplorer avec humour Mgr Gantin. Que soit remercié ce dernier dont la paternelle sollicitude doublée de généreux efforts financiers fut un stimulant pour les "Gbétovis" et leurs amis qui se sont surpassés ces derniers mois en générosité sous l'impressionnant dynamisme de l'Abbé Robert Sastre qui a su galvaniser et rationaliser les efforts pour un meilleur et bénéfique rendement. Mais, hélas ! cet ami de tous, nous quitte pour aller prendre possession de son trône épiscopal à Lokossa. Nous lui souhaitons un heureux et fécond épiscopat et l'assurons de notre vive gratitude et dévouée affection.

Maintenant que tout est fini près de quel cœur n'entendrons-nous pas à la gloire de Saint Michel le cantique cher à son fondateur, notre "Assouka" qui le fit composer lui-même pour galvaniser et enhardir les "Gbétovis" aux heures décisives de leurs activités paroissiales (Mikplé Bowa Fi Gbeto vi lè ...)

Et les absents

Puisque nous avons évoqué ce souvenir, qu'il nous soit aussi permis d'évoquer la mémoire de ceux qui



CHRONIQUE JURIDIQUE

QUE FAIRE ?

Nous venons de recevoir une lettre de dame... appelons-la, IBRA qui nous écrit :

" Nous sommes mariés, mon mari et moi, depuis bientôt vingt ans. Mon mari qui travaille chez SASSUR vient de m'abandonner avec nos 6 enfants et ne veut pas me laisser le livret d'allocations familiales alors que je ne suis qu'une ménagère. Que faire ? "

Plusieurs possibilités s'offrent à dame IBRA. D'abord elle peut prier la Caisse de retirer le livret à son mari, ou de ne plus lui payer les allocations familiales. Mais cette possibilité est insuffisante, car la part contributive du mari à l'entretien du ménage ne pourra pas être fixée par la caisse. Il faut alors envisager deux autres voies. Comme il doit s'agir d'un mariage coutumier tout court, la dame IBRA, par une simple lettre, peut demander le divorce au tribunal en ayant soin de réclamer une pension alimentaire pour elle-même et pour ses enfants. Il est fort probable que le tribunal lui accorde les deux pensions puisque en cas de mariage coutumier la Cour d'Appel de Cotonou admet que l'un des époux peut se voir allouer personnellement une pension si sa situation financière le requiert et si l'autre époux a les moyens de payer la pension, car 20 ans de vie commune confèrent un genre de vie qu'on ne perd pas facilement. Il y a par conséquent un dommage certain à réparer par l'époux qui prend l'initiative de la rupture du mariage.

La dame IBRA ne veut pas divorcer ou bien elle a contracté un mariage religieux, donc indissoluble. Elle peut dans ce cas écrire au tribunal en formulant une requête aux fins de faire financer son mari à prendre financièrement en charge les enfants. Le tribunal tenant compte de ce que gagne IBRA, et des autres charges familiales qui pèsent sur lui le condamnera à payer une pension alimentaire supposons de 1.000 francs

par enfants, soit 6.000 francs à ses 6 enfants, et à rendre le livret d'allocations familiales à la mère ou à reverser à son épouse la totalité des allocations perçues par lui.

Comme le cas arrive fréquemment, M. IBRA peut refuser de payer la pension et de rendre le livret. La justice n'est pas vaincue pour autant. Dame IBRA sollicite que sa saisie-arrest soit faite sur le salaire de son mari. Dans ce cas, elle aura à avancer 650 francs que l'on calculera sur ce qui sera prélevé à son mari. Ces 650 francs sont destinés à envoyer une lettre avec accusé de réception à son mari et à couvrir les frais du greffe. Le juge essayera de les concilier le mari et la femme, puis ordonnera sa saisie-arrest sur le salaire du mari des arriérés, et des 6.000 francs et au besoin du montant des allocations que le mari empêche chaque mois ou chaque trimestre.

Chaque fin du mois, son employeur, sans même prendre l'avis de M. IBRA, enlèvera sur son salaire la somme qu'il remettra à la femme. En principe le patron ne peut faire aucun prélèvement sur le salaire d'un employé. Mais l'article 95 du Code du Travail prévoit qu'il ne peut être fait de retenue sur les appointements ou salaires que par saisie-arrest. C'est donc là une exception parce que la pension présente un caractère alimentaire : les enfants n'ont pas demandé à venir au monde. S'ils sont là, ceux qui ils sont venus doivent prendre leurs responsabilités et subvenir à leurs besoins.

Il est à préciser que dame IBRA devra demander et garder avec elle une copie de l'ordonnance procédant à la saisie-arrest. Et c'est au vu de ce document et d'une carte d'identité que le Directeur ou le comptable de SASSUR lui paiera sa pension chaque mois.

Pierre Tonagnon

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebreast Chair

2 kg. à 10 semaines



STARCROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Races pures SUSSEX, BLEU HOLLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLAND, Gros Pékins et croisements LAPINS GEANTS du Bouscat — 6 kg. — Le seul consommable à trois mois

ELEVAGE DU MOULIN — 77 000 — Marles-en-Brie (France)
Cuvaison de 130 œufs

— Tous oiseaux et élevés dans les meilleures conditions d'hygiène — Remarque : notre matériel

furent les animateurs de notre comité paroissial et qui, aujourd'hui nous font cruellement défaut ! Que la paix des justes réjouisse leurs âmes. Puissent les François Paulin de Souza, François Akintoundé, Apollinaire Ekoutchika, Blaise Kouassi, Dominique Agbanrin, Mme. Jérôme Durand, Tiburce Djimabi Dossou-Yovo, Casimir Gbedjineu Quenum, François Gnacpa, Pierre Omwalé, Louis Romao, Félix Kakayi Koffi, Lucien Vigan, Cyprien Quenum, le vaillant maître

d'école Lucien Couchoro et toutes ces bonnes volontés qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'édification de notre Paroisse, trouver dans l'au-delà la récompense auprès de l'Eternel pour lequel ils n'ont pas ménagé leurs peines afin d'élever en sa gloire la splendide Basilique Saint-Michel, notre fierté nationale.

Andre Pognon

ET VOTRE REABONNEMENT !

UNE ECOLE CHRETIENNE EN RECHERCHE

(Suite de la première page)

Pays, d'examiner le Service que l'Enseignement Catholique rend dans

L'éducation dans un pays

Les lois sont la condition nécessaire de l'ordre social et de l'existence de l'Etat. De ce fait, l'obéissance aux lois de son Pays est au premier rang des devoirs du citoyen.

" Les lois seront d'autant plus respectées qu'elles seront mieux comprises, et elles seront bien comprises lorsque l'esprit leur aura donné son entière adhésion. Ainsi s'explique la nécessité de s'instruire et de se cultiver, pour être en mesure de savoir et de comprendre... Il importe

ce domaine au Dahomey et de débarrasser le problème de ses aspects irrationnels pour le replacer sur le terrain du droit.

donc que chaque citoyen s'instruise dans tous les domaines, fortifie sa moralité et accroisse son désir de bien faire : il contribue par là à la prospérité collective".

Au demeurant l'éducation est un droit universel pour tous les hommes en tant qu'ils jouissent de la dignité de personne.

Le moyen le plus important au service de l'éducation, c'est l'Ecole. D'où l'obligation scolaire pour tout pays.

L'école catholique au Dahomey

Si l'Ecole catholique a été et reste un moyen d'éducation chrétienne, un moyen sûr d'apostolat pour permettre à l'Eglise dahoméenne de poursuivre l'œuvre des Missionnaires, de nos jours, elle est davantage un service public par vocation.

La mise en lumière de la vocation de service public de l'Enseignement catholique ne date pas d'hier. Dès 1862, bien avant que le Dahomey ne devienne Colonie française, bien longtemps avant que l'Etat français ne songe à ouvrir des écoles pour l'instruction des petits dahoméens, les prêtres se sont attelés à l'œuvre de l'Enseignement. La plupart des premiers Missionnaires, sinon tous étaient maîtres d'école. Tout ceci parce que l'un des capitaux les plus importants d'un pays est le cerveau de son peuple. Celui qui travaille à son développement par l'instruction doit être compté parmi ses plus grands bienfaiteurs. L'instruction et l'éducation en effet constituent l'une des

clés du destin d'un peuple".

Aussi, jusqu'en 1959, les écoles catholiques instruisaient-elles plus d'enfants que tout autre.

Mais pour certaine que soit cette mission de service public, il n'en demeure pas moins que l'Ecole catholique rencontre de nombreux obstacles dans l'accomplissement de sa noble tâche, obstacles souvent nés d'un laïcisme abject. Malgré cela les prêtres se sacrifient toujours à l'instruction de notre jeunesse, parce que "l'amour des hommes les pousse à lancer et à développer tout ce qui est positif pour un peuple, tout ce qui peut l'aider à se développer. Ils l'ont fait et le font encore parce qu'ils veulent aider à la formation d'hommes en qui, autant que possible, science et conscience s'équilibrent, des hommes qui joignent aux diplômes la vie spirituelle, le sens et le respect de l'homme, parce que pénétrés eux-mêmes au préalable du sens et du respect de Dieu".

Fuite de responsabilité, démission et naissance d'un mythe

De plus, cette vocation de service public de l'Ecole catholique est contrariée. C'est ainsi que le gouvernement trouve excessive sa participation aux dépenses de personnel de l'Enseignement catholique. En effet, une circulaire ministérielle du 21 janvier 1963 dispose : "En fait le problème se pose de demander à l'enseignement libre, compte tenu de nos faibles disponibilités financières, de limiter ses ambitions mises à sa disposition". En 1963, par mesure d'austérité, ces subventions sont bloquées, les cotisations pour la Caisse des Prestations Familiales sont entièrement mises à la charge de l'Enseignement catholique. Les maîtres réussissent aux examens professionnels et ne sont pas reclassés.

L'Episcopat, à bout de souffle, a été fortement tenté de prendre la décision de ne plus continuer longtemps à assurer ce service. Alors par une lettre en date du 2 septembre 1969 adressée au Président de la République, les Evêques informent celui-ci "qu'ils envisagent... la remise progressive des écoles catholiques à l'Etat, mais de façon que le pays n'en souffre pas".

Cette délicate démarche des Evêques est empreinte de coopération et de conciliation, mais elle conduit visiblement à la laïcisation. Pourtant, "la présence de l'Eglise dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'Ecole catholique. Tout autant que les autres écoles, celle-ci poursuit des fins culturelles et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la

Communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi. C'est ainsi que l'Ecole catholique, en s'ouvrant comme il convient en progrès du monde moderne, forme les élèves à travailler efficacement au bien de la cité terrestre. En même temps, elle les prépare à travailler à l'extension du royaume de Dieu de sorte qu'en s'exerçant à une vie exemplaire et apostolique, ils deviennent comme un ferment de salut pour l'humanité.

"L'Ecole catholique revêt une importance considérable dans les circonstances où nous sommes, puisqu'elle peut être tellement utile à l'accomplissement de la mission du peuple de Dieu et servir au dialogue entre l'Eglise et la Communauté des hommes, à l'avantage de l'une et de l'autre..."

Remettre les Ecoles catholiques au pouvoir public, que deviendra le droit de l'Eglise "de fonder et de diriger des écoles de tous ordres et de tous degrés" ; alors que le Concile Vatican II rappelle que l'exercice de ce droit importe au premier chef à la liberté de conscience, à la garantie des droits des parents ainsi qu'au progrès de la culture elle-même".

Le personnel laïc de l'Enseignement Catholique, très important depuis ces

dernières décennies, lui aussi à bout de souffle, parce que mal rémunéré, prend position et se manifeste par des motions de menace et un mouvement de grève générale. Il réclame la "parité de salaire". A l'intérieur de ce secteur d'enseignement, et à tous les niveaux, le personnel est sensible à cette question de parité, et pour cela des raisons complexes : "à travail égal, salaire égal" ; sans doute aussi un antagonisme inavoué entre les maîtres des écoles catholiques et les maîtres des écoles publiques, et surtout ce sentiment d'être vassalisé par l'Administration de l'Education nationale qui, pourtant, débauche les maîtres qualifiés de l'Ecole catholique.

Tout cela est fort discernable dans la littérature professionnelle. Quoi qu'il en soit, cette évocation de la parité s'est chargée de magie et d'explosif ; la parité, pour les uns c'est des traitements "libérés", c'est un mythe, un mythe voisin du mythe de la "cité heureuse" ; pour les autres, la parité, c'est la "nationalisation" de l'Ecole catholique. L'option du Dahomey, c'est pourtant la liberté de

l'enseignement. De plus, le pluralisme des idées est un des acquis de la démocratie moderne, quel que puisse être le sectarisme de ceux qui militent pour le laïcisme. Ces considérations ne sont pas négligeables et suffisent-elles seules à rendre très imprécise l'idée d'une "nationalisation" d'autant plus qu'à ces considérations d'opportunité on peut ajouter quelques considérations d'ordre strictement économique, difficilement contestables.

D'ailleurs, le régime politique du Dahomey, à la fois républicain et laïc n'autorise pas une telle tentative.

Certes, dans tous les mythes on trouve à la base un certain fond de vérité, mais le vrai a engendré le faux. Il est donc nécessaire d'exorciser "la parité", d'éliminer, quoiqu'en coûte ce qui relève d'idéologies confuses, de débarrasser la question de ses aspects irrationnels avant de la replacer sur le terrain du droit d'examiner en considérant la qualité et l'importance des services rendus. Le problème ainsi posé tend vers la vraie solution.

La question du point de vue du droit

La loi nous autorise à dire que l'Etat n'a pas le monopole de l'enseignement ; elle nous dicte aussi que c'est le devoir de l'Etat d'assurer, gratuitement aux enfants de six à quatorze ans un minimum d'instruction primaire (enseignement élémentaire et fondamental). Ces enfants sont aujourd'hui au nombre de 593.200. En 1969 ils étaient au nombre de 546.900, 148.625 seulement étaient inscrits dans les écoles :

55.253 à l'enseignement public, 41.122 à l'enseignement catholique et 12.245 dans les diverses autres écoles privées.

Mais pour remplir sa mission l'Etat a besoin d'argent, d'obligation est faite aux citoyens payer l'impôt dont l'Etat a le grand besoin pour faire fonctionner tous ses services y compris celui de l'Education nationale.

De la qualité des services rendus par l'école catholique

S'il est vrai que la qualité de l'enseignement dispensé dans une école se mesure à la quantité d'élèves reçus aux examens, la cause de l'Ecole

catholique n'a pas à être plaidée. La sollicitation indiscutée de l'objet l'Enseignement catholique fournit un irrécusable témoignage

De l'importance des services rendus par l'école catholique

Ces deux tableaux illustrent savamment la portée des services rendus par

l'Ecole catholique. (Statistique laires 68-69, Pages 16 et 17)

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE NOMBRE D'ECOLES ET DE CLASSES ET EFFECTIF DES ELE ET DES MAITRES PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT PUBLIC — PRIVE — TOTAL 1968-69

DEPARTEMENTS	SEC-TEUR	NBRE d'Ec.	Nbre de Classes	Nombre d'élèves			Nombre de Ma	
				G	F	TOTAL	H	F
OUEME (01)	PU	133	518	16377	6468	22845	384	181
	PR	75	308	7824	4382	12206	210	94
	T	208	846	24201	10850	35051	594	275
ATLANTE (02)	PU	119	505	15538	7806	23364	318	258
	PR	103	421	11890	7833	19723	284	152
	T	222	926	27448	15639	43087	602	410
MONO (03)	PU	77	293	10453	2509	12962	256	40
	PR	26	110	3237	1283	4520	80	32
	T	103	403	13690	3792	17482	336	72
ZOU (04)	PU	108	440	14632	5175	19807	373	81
	PR	51	232	6327	3334	9661	165	69
	T	159	672	20959	8509	29468	538	150
BORGOU (05)	PU	62	218	6621	2373	8994	186	29
	PR	27	81	2091	1373	3464	51	30
	T	90	299	8712	3746	12458	237	59
ATACORA (06)	PU	49	182	5377	1904	7281	166	19
	PR	28	101	2399	1399	3798	77	24
	T	77	283	7776	3303	11079	243	43
DAHOMY	PU	553	2176	69018	26235	95253	1683	614
	PR	306	1253	33768	19604	53372	867	401
	T	859	3429	102786	45839	148625	2550	1015

(Suite en p

SAINT JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 2)

d'ailleurs notre appartenance à l'association est et demeure inutile. Après le repas, des réjouissances ont fait continuer cette belle fête qui prit fin à 17 heures par la bénédiction du Très Saint Sacrement suivie de

l'Acte de Consécration des F à Notre-Dame du Sacré-Coeur. Saisissant la présente occasion, les membres de la co saluent tous leurs frères et se France et d'ailleurs et se rec rend à leurs prières.

Agbo Polycarpe La
Secrétaire de la com

Mgr ROBERT SASTRE A PRIS POSSESSION DE SON SIEGE EPISCOPAL

(Suite de la première page)

Excellence Monseigneur Robert Sastre ne veut pas "transformer son diocèse en problème" mais devra s'efforcer de tout voir et essaiera de tout comprendre dans la lumière du Seigneur. Charge peu facile car comme le précisera Mgr Mariani dans son allocution: "l'Evêque est Docteur et Pasteur au milieu de son peuple. Et le siège épiscopal est la chaire d'un Docteur, de celui qui enseigne, donc l'Evêque... De cette chaire, il doit enseigner, travailler à rassembler les hommes de bonne volonté. Du troupeau qui lui est confié, il doit en être le modèle et l'animer en sorte que tous, conscients de leur devoir, vivent et agissent dans une communion de charité".

6 août 1972 : Rendez-vous à Lokossa

Partis de Cotonou dès 7 heures à bord de notre 3 CV fourgonnette et après nous être inclinés à quelques pas de Lokossa devant la dépouille mortelle du petit garçon d'à peine 10 ans ramassé par un véhicule, nous voici à 9 h 5 arrivés sur les lieux du grand rendez-vous fixé pour 10 heures. Là, l'ambiance était des plus gaies. Les fils du Mono et de tout le Dahomey en un mot étaient en liesse. Le Conseil présidenciel était au complet. Ont également répondu à ce grand rendez-vous de prière et de fidélité à Dieu des évêques et des prêtres venus de plusieurs pays amis du Dahomey. Parmi les nôtres, très peu ont manqué, retenus par un empêchement malheureux. Religieuses, protestants, musulmans, dignitaires de toutes catégories, fétichistes, animistes... Le Dahomey était au grand complet. A les voir assis serrés l'un contre l'autre, on ne pouvait que penser à cette Unité, chère et indispensable à l'avenir de notre pays... mais...

10 heures 5

A 10 heures 5, le départ de la procession vers l'autel dressé pour la circonstance a été salué par des coups de canon, des "aluwassio". Au même

Gantini s'est adressé aux fidèles et à l'Élu, Lisez plutôt :



Mgr Gantini, consécrateur principal, arrive sur le lieu du sacre

A Lokossa aujourd'hui, nous avons la joie de faire un authentique et multiple retour aux sources.

C'est en cette terre du Mono, en effet, que commença l'histoire du Dahomey et le Dahomey lui-même. La commémoration de 12 années d'indépendance nationale vient à peine de rappeler solennellement, dans la prière et dans la fête, l'aboutissement de ces débuts lointains et les promesses de l'avenir.

Quant à l'Eglise catholique dahoméenne, elle peut aussi se souvenir avec fierté et gratitude que c'est bier vers le Mono, à Agoué précisément, que se dirigèrent, aux 15^e et 16^e siècles les pas des tous premiers messagers de l'Evangile. Parmi eux, il y avait au moins un prêtre de couleur. Les Iles africaines de Fernando Poo et de San Tomé étaient alors leurs bases missionnaires de départ. Ainsi, l'Afrique était déjà appelée à s'évangéliser elle-même.

Mais plus tard, en 1861, c'est Ouidah qui eut l'honneur d'accueillir et de garder les premiers Pères de Lyon. Jamais cependant le Mono ne cessa d'être la terre éminemment hospitalière le creuset de beaucoup de diversités ethniques et culturelles, le lieu de la fidélité et de la communion, le sillon des ensemençements féconds qui aboutissent finalement, comme ce matin, à une heureuse plénitude.

Pardonnez-moi ce survol historique rapide au seuil d'un événement religieux de très haute signification spirituelle: il le fallait, d'abord parce que tout l'humain est dans le divin et que le Sacre de notre 5^{ème} Evêque dahoméen, le 12^{ème} sorti du Séminaire de Ouidah, Monseigneur Robert Sastre, est la première cérémonie du genre à se dérouler au Mono. Depuis toujours, le Mono était humble, humble comme une mère. Nul n'ignore que c'est un fils d'ici qui est évêque à Porto-Novo; et c'est le 1^{er} Evêque d'ici qui est aujourd'hui Archevêque de Cotonou. Entre une terre et ses enfants ou petits-enfants, il existe des affinités profondes et providentielles. Dieu a tissé, en effet, chez nous et entre nous des liens réciproques qui devraient se consolider mutuellement et justifier notre communauté de destin. Pourvu qu'elle soit comprise et aidée, l'Eglise travaillera toujours pour la

paix par l'Union des esprits et la cohésion des cœurs.

L'Ordination Episcopale de ce 6 août 1972 nous élève sur un haut-lieu de Foi. Avec tant de frères venus de partout, elle nous permet de célébrer dans une lumière de transfiguration la joie de la promotion de tout un pays à travers l'élévation d'un de ses fils les meilleurs.

Moissonneurs heureux d'aujourd'hui, pouvons-nous oublier les semeurs courageux d'hier ? Il appartiendra à d'autres d'évoquer leurs noms, leur histoire et leurs espérances. Parmi tous, Monseigneur Parisot qui nous voit de là-haut et qui, de son vivant, voyait déjà très loin avec son cœur dahoméen avait une prédilection pour le Mono.

Ce jour de consécration est donc légitimement le sien. Sa joie rejoint certainement celle de tous nos pères dans la Foi et celle de nos Ancêtres selon le sang à qui nous devons nos vertus et nos valeurs essentielles et inaliénables.

La liturgie du sacre me demande, cher ami, non de faire ici une homélie, mais de vous adresser quelques mots fraternels qui soient comme un échange du consécrateur à l'Élu, de l'ancien au cadet.

Volontiers, nous pouvons mettre l'accent de nos souvenirs et de nos engagements sur cette fidélité de Dieu qui caractérise si essentiellement l'Événement qui nous rassemble, fidélité qui appelle et exige la nôtre.

Soyez très cordialement remercié de m'avoir appelé de si loin à m'unir à vous autres amis pour vous conférer l'Épiscopat. Je trouve, à travers cette délicate invitation, une émouvante fidélité qui vous honore et qui vous attache, à travers Rome, à la terre de votre sacerdoce, à la terre de notre "Alma Mater" de toujours qu'est le Service Universel des Missions et finalement au Pape avec qui vos liens vont désormais devenir plus forts et plus fréquents.

De par son cœur et de par son élection au Siège de Pierre, Paul VI, on le sait, est lui-même le Pape de la fidélité à la Mission, spécialement à la Mission en Afrique en laquelle il met tant d'espoir. Si, comme vous me le disiez à Rome il y a un mois, c'est dans la mémoire du cœur que vous avez recueilli ses consignes et ses paroles de bénédiction et d'encouragement, c'est ici, par fidélité, en la bonne terre du Mono, que vous allez désormais les semer en abondance afin que l'évent demain les riches moissons que promet votre épiscopat.

La fidélité à ces racines chrétiennes de notre vie totalement consacrée au développement de l'Eglise et à la promotion de notre pays fait que nous nous sommes réjouis de ce que des liens nouveaux inaugurés le 10 décembre à Rome aient été scellés hier à Cotonou, et le Saint-Siège. C'est l'initiative de notre gouvernement qui a bien voulu placer cet événement à la veille de ce jour. De toute évidence, ce n'est pas le fait du hasard. Aussi bien, nous voulons y lire une chance de plus pour notre pays et une espérance pour notre Eglise. Rome, dans la personne de

notre premier l'ro-Nonce Apostolique, Monseigneur Mariani, soit ici cordialement saluée. Elle doit, je crois, vivre chez nous ces journées avec une double et profonde satisfaction.

En vous regardant, cher ami, je pense à la réflexion du Seigneur: "Si tu savais le Don de Dieu. L'Episcopat, c'est le mystère d'un Dieu qui s'empare totalement de notre être, non pas parce que nous en sommes dignes, mais parce que la miséricorde de Dieu veut bien avoir besoin des hommes pour enseigner, conduire et sanctifier d'autres hommes. Le don de Dieu, finalement, c'est Dieu lui-même. Béni et remercié soit-il pour nous associer à son oeuvre ! Leçon d'humilité pour nous ! Mais une autre grande leçon que nous pouvons tirer de l'intelligence et du cœur de Dieu, c'est que notre apostolat doit être constamment marqué et inspiré par la vérité et la charité.

Un nom biblique de fidélité, celui du patriarche Jacob, mérite, je crois, d'être proposé en exemple à un jeune épiscopat dans une terre ancienne. Il a fait l'expérience de la force et de la douceur de Dieu qui ont fini par s'harmoniser avec bonheur en son tempérament de luteur et de chef. "La terre sur laquelle tu es couché, lui fut-il promise comme récompense, je la donne à toi et à ta postérité !" Héritage lourd ; mais exaltant est cette charge de la terre des hommes avec l'obligation d'en faire une terre d'être vivants, conscients, adultes ; le christianisme n'a pas d'autre ambition que celle-là.

De ce peuple de Dieu rassemblé au Mono dont vous êtes le fils, vous allez devenir le Père ! C'est bien cela le charisme de l'épiscopat : "Je suis chrétien avec vous et évêque pour servir" disait Augustin le grand et saint évêque africain. Vous allez être "ordonné", c'est-à-dire livré, consacré à une Eglise, pour qu'elle naisse ou grandisse dans la foi. "Désormais", disait le Christ à Pierre, ce sont des hommes que tu prendras..." Au pays où mer et fleuves, lacs et lagunes sont des réalités familières, on doit saisir mieux qu'ailleurs ce symbolisme des poissons adressé à un pêcheur du lac de Galilée ; au Diocèse de Cotonou j'avais mes chers lacustres. Vous aurez aussi les vôtres ; voyez comme la fidélité de la Providence va jusqu'au bout dans la grande transmission d'aujourd'hui. Elle vous envoie vers les plus pauvres, les plus petits et les déshérités de tous genres... Je puis vous dire que où qu'on aille, même à Rome, si l'on s'est attaché à eux par amour, ils vous manqueront toujours... C'est la joie du prêtre d'avoir à aimer les pauvres et les souffrants que préférait Jésus-Christ. La pauvre femme venue vous voir, et à qui vous avez dit de s'asseoir... et qui vous a dit en s'asseyant: "Déjà je suis comblée ; la manière dont vous m'avez dit de m'asseoir, ça me satisfait déjà, parce que je sais que vous allez faire attention à tout ce que je vais vous dire... Cette femme là est aujourd'hui la réplique fidèle de tant de visages, gestes et dialogues évangéliques traversés par la lumière et l'amour du cœur de Jésus-Christ. Avec cela, impossible, en vérité, de "transformer un diocèse en problème !"



Mgr Sastre en route pour le lieu de son sacre

moment, les chorales venues de différentes paroisses, emplissaient l'air de leurs doux cantiques. Et c'était l'ouverture de la célébration. Devaient suivre : la liturgie de la parole, l'ordination épiscopale, la liturgie eucharistique et enfin l'introduction.

Après la liturgie de la parole et au cours de l'ordination épiscopale, Mgr

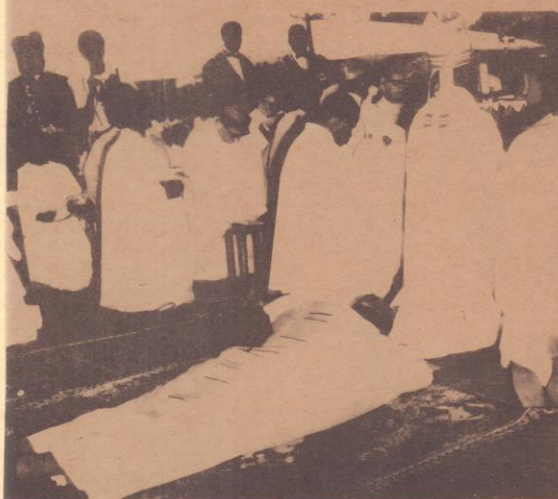
Votre ami est abonné.
Pourquoi pas vous ?

La dimension verticale de votre mission d'aujourd'hui vous sera, nous le (Suite en page 6)

SACRÉ ET INTRONISÉ MGR R. SASTRE PORTE DÉSORMAIS



"Père, l'Eglise de Lokossa vous demande d'ordonner Robert Sastre prêtre pour la charge de l'épiscopat". C'est par ces mots qu'a été faite au consécrateur principal la présentation du nouvel Evêque. Ont suivi l'allocution de Mgr Gantin et l'interrogation du nouvel Evêque.



Le nouvel élu couché au cours de la supplication solennelle adressée à tous les Saints



Imposition du livre des Evangiles de celle des mains et la prière consécrationnelle



Onction épiscopale

Après le livre des Evangiles et les insignes épiscopaux, Mgr Sastre reçoit la croix, insigne de la charge pastorale

Sacré et intronisé, Mgr. Sastre donne sa bénédiction à travers le peuple. Il est accompagné de SS. Robert Dossé et Christophe Adimou

MGR R. SASTRE

(Suite de la page 6)

savons aussi, un souci de tous les instants. Monseigneur Adimou qui vous passe le diocèse de Lokossa a écrit avec justesse que "vous avez le don d'aller directement et toujours au coeur des problèmes". Que c'est heureux ! C'est que l'Evangile, pour atteindre efficacement le fond même de l'Africain doit nécessairement transiter par sa culture, sa sensibilité, ses traditions, sa langue et toutes les valeurs naturelles dont Dieu a fait les assises premières de son âme. Réussir ce cheminement, ce doit être la préoccupation de tout apôtre. Faute de quoi, l'improvisation ou l'imposition facile et sans aucune prise sérieuse sur le réel, deviennent dangereusement des obstacles infranchissables.

Or, c'est l'Evêque dans un diocèse, c'est le corps des évêques dans un pays qui sont les premiers responsables de l'annonce de l'Evangile. Chacun cependant, prêtres, religieux, religieuses et laïcs, doit en prendre sa part, car multiples sont les éléments de cette charge commune qui est aussi une grave mission pour tous. Le dire aujourd'hui, vous sachant toujours préoccupé de préparer au Christ des voies qui soient vraiment africaines et dahoméennes, c'est se réjouir de la grande espérance qui est placée en vos talents et en vos efforts. Mais c'est aussi penser avec joie à toute la disponibilité et au dévouement de tous ceux qui vous attendent comme l'envoyé du Seigneur.

Vous avez commencé votre ministère sacerdotal au Dahomey par Porto-Novo, au service de la jeunesse qui est l'avenir. Qui donc, chez nous, ne

connaît pas le nom et l'exemple de celui qui a dit que "ce n'est ni l'action ni même l'éclat qui sont efficaces dans une poitrine d'airain..." Nous trouvons sans surprise la lumière et la flamme, l'eau et le poisson dans le symbole de votre épiscopat : alors nous souhaitons que vous suscitez et formiez pour nous beaucoup de "Pères Aupiais" dahoméens. Ce vœu est un hommage et un souvenir reconnaissant envers celui parmi nos grands Anciens qui ont le plus recherché, respecté et réhabilité notre culture et notre civilisation. Il savait surtout que "nous les Africains, nous ne sommes pas difficiles quand nous nous sentons véritablement aimés et appréciés à notre juste valeur."

Comme toutes choses humaines, culture et civilisation africaines ne sont certes pas parfaites ni sans mélange. Mais c'est précisément le rôle du discernement chrétien de distinguer le bon grain de l'évéraie, l'essentiel de

l'accessoire, le neuf de l'ancien, pour aider ceux du dehors à comprendre davantage l'Afrique et le Christ.

Sont nécessaires à cette fin l'oratoire et la clairvoyance, mais aussi le courage et l'audace. Si l'on aime toujours celles-ci, on ne comprend pas toujours ceux-ci ; du dehors, croit pas toujours que l'Eglise, avoir ensemble les uns et les autres. Mais vous, apôtre et serviteur de l'authenticité africaine, vous savez, comme l'Africain, c'est-à-dire avec au et compétence, rendre à Dieu, est à Dieu, à l'Afrique ce qui l'Afrique, pour aboutir à rendre et l'Afrique à la merveilleuse essence de l'Eglise.

Les pas ici rassemblés en nombre sont tous des pas de foi

(Suite en page 7)

DEVANT DIEU ET LA COMMUNAUTÉ DES HOMMES...



Le Conseil présidentiel



Pasteur, prêtres et religieuses



Parents et amis



1er plan, R.P. Falcon, Provincial des P.M.A. Le peuple de Dieu...



... dignitaires, etc., etc...



L'ensemble de la cérémonie a été animée par des chorales. Notamment celle ci-dessus accompagnée par Gnonas Pédro et son groupe

**Comité Directeur du Synode
Diocésain de Cotonou**
MEMBRES DE DROIT
Les vicaires généraux :
Monsieur Vincent Adjahoun
Monsieur Isidore de Souza
Monsieur Mofso Acakpo
Monsieur Paul-Gaspard Dagnon,
Secrétaire Général
MEMBRES NOMMES :
Monsieur Maria-Paul Fassinou ;
Monsieur Maria-Paul Haxoumè,
Monsieur Edna d'Almeida,
Monsieur Marie Houéchinou,
Monsieur Florentin Féliho,
Monsieur Antoine Boya,
MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Constance Facia,
Monsieur Amélia Koukoui ;
Monsieur Joseph Ahivi,
Monsieur Georges Abul,
Monsieur Nicole Rivart, M.D.A.,
Secrétaire.

...LA CHARGE DE L'ÉVANGÉLI- SATION DU MONO



TELEGRAMMES

Du Vatican

"Saint Père s'associe tout cœur joie diocèse Lokossa et Eglise Dahomey occasion ordination épiscopale Monseigneur Robert Sastre - envoie nouvel Evêque gage fructueux apostolat ainsi que consécrateurs et tous participants cérémonie, paternelle bénédiction apostolique."

Cardinal Villot

De la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples

"Heureuse occasion sacre Monseigneur Sastre Propaganda s'unissant joie chers fidèles invoque abondantes grâces célestes fécond ministère pastoral."

Cardinal Rossi - Archevêque Pignedoli



MGR R. SASTRE

(Suite de la page 6)

mais il nous plaît de saluer en particulier les pas des Paroissiens de St Michel de Cotonou qui veulent témoigner ici d'une filiale gratitude. Ils n'auront pas manqué de constater que le nouvel évêque de Lokossa, s'il a hérité de bien des choses dues au zèle de son prédécesseur, n'a pas de cathédrale déjà toute faite. L'évêque doit être un planteur et un bâtisseur d'église. Vous en êtes capable ; car vous avez mené à bout, pour notre joie et notre fierté, l'oeuvre de vos devanciers dans la construction de Saint Michel, si bien que ce qui risquait de vieillir en son commencement s'est trouvé, grâce à vous, rajeuni et embelli dans son achèvement. Mais l'église des âmes reste toujours à construire et vous savez aussi par expérience que bâtir, c'est pâtir : l'évêque est celui qui y apporte la première pierre de son coeur et sait rassembler les desirs des chrétiens.

L'épiscopat et la croix sont de la même famille. En termes d'évangile, cela signifie souffrir. S'immoler, n'être pas toujours compris, être seul, aimer jusqu'au bout comme Jésus-Christ et donner sa vie pour ceux qu'on aime. Cela conduit loin les prêtres qui ont reçu un jour l'imposition des mains.

Si l'écho de ce que nous faisons aujourd'hui pouvait parvenir à quelqu'un qui vous estimait beaucoup et qui nous reste très cher, Monseigneur Raymond-Marie Tchidimbo, quelle lumière de joie, de réconfort et de fierté cela lui apporterait ! Il se souviendrait que vous êtes allé un jour à son aide comme frère, comme missionnaire, au sein de l'équipe des volontaires africains partis de maints pays vers lui, pour le service de l'Eglise.

C'est le Pape qui nous avait demandé ce service, bien avant Kampala, voulant depuis longtemps déjà que " nous Africains, nous soyons nos propres missionnaires ". En cela, l'Eglise pourra-t-elle compter sur nous ? Les jeunes à qui vous vous êtes tant donné devront rendre la réponse, surtout à partir de cet épiscopat et dans un diocèse où il y a si peu de prêtres. De tout mon coeur je souhaite que ces jeunes qui ne manquent pas de générosité et qui refusent le repli sur soi-même se souviennent de Joseph Mensah et de Gustave Bessanh, ces deux jeunes prêtres du Mono morts après deux ans seulement de sacerdoce. Le grain tombé en terre, s'il meurt, ne devra-t-il pas porter beaucoup de fruit dans ce Mono qui détient au cimetière d'Agoué le reliquaire missionnaire le plus riche de toute la côte africaine ?

Paul VI, le 2 mars dernier, lorsqu'il me remit en mains propres sa décision suprême nommant Monseigneur Sastre comme Evêque de Lokossa, ajouta ceci " et que cela soit une grande bénédiction pour votre pays ". Mon pays, c'est désormais partout où la Bonne Nouvelle doit être annoncée... Mais en vous voyant, en vous revoyant, chers frères, mon pays, c'est notre pays, c'est le Dahomey... Ce sont toutes nos sources de vie, donc nos Mères - Oui, c'est vous, chère et vénérée Maman Sastre ! Qui donc parmi nous s'élèvera que la bénédiction de Rome

aille d'abord à vous ?

Nous vous saluons,
Nous vous félicitons,
Nous vous remercions.

Vous êtes comblée entre beaucoup... La fidélité de l'amour de Dieu dans le coeur des Mamans fait la gloire des fils, vrais fils dans la Foi. Après Dieu, c'est à vous, c'est au regreté Papa Edouard Sastre que nous devons de pouvoir faire aujourd'hui ce qui nous rassemble en ce lieu.

Depuis le 25 mars, fête de Marie Mère de Dieu, la Femme qui a tout accepté et tout donné, vous avez tout gardé dans votre coeur. Mais aujourd'hui nombreux sont ceux qui partagent votre joie et votre émotion. Nos prières et nos espérances se rejoignent au coeur de cette Eglise qui va recevoir en la personne de l'un de ses fils le Père et le Pasteur que le Seigneur lui donne.

X X

Cher Fils et désormais cher Frère, rien n'a été dit... J'en ai conscience, mais tout reste à vivre. Dieu nous donne la grâce d'être ensemble, d'être les témoins du Verbe de Vie !

Vous vous êtes fait prêtre pour servir.

Vous serez maintenant fait évêque pour servir encore, longtemps encore, Dieu le veuille !

Notons qu'au cours de la liturgie eucharistique Mgr Sastre a reçu l'offrande de dons de ses ouailles et d'une délégation des protestants.

Après avoir pris possession de son siège épiscopal et visiblement ému devant le monde immense qui l'entourait et après l'homélie de haute portée de Mgr Gantin, l'évêque du Mono, au lieu d'un discours auquel s'attendait la foule s'est contenté de dire " malgré la faible poids du mot " : merci, merci, merci à tout le monde.

A l'issue de la double cérémonie d'ordination et d'intronisation, le Chef de l'Etat, le Président Ahomadegbé a décoré 17 prélats africains et européens dont NN. SS. Gantin : Grand Croix de l'Ordre national ; Adimou, Agboka, Redois : Commandeurs, et Sastre : Officier.

Depuis cette date mémorable, Mgr Sastre devient l'un des responsables officiels de l'Eglise dahoméenne. A " Sève Nouvelle " qui lui demandait comment il trouve aujourd'hui l'Eglise dahoméenne et ce qu'il pense lui apporter de particulier, il a répondu ceci :

" Je la trouve riche de possibilités par cette foi ardente qui quelquefois se manifeste maladroitement ; et les théologiens, du moins ceux qui se sont frottés de théologie condamneront ces bonnes femmes qui récitent le chapelet durant la Messe, qui s'en vont d'abord vénérer la Vierge Marie pendant la Messe, au lieu de s'occuper de l'Eucharistie qui est entrain de se faire, ces gens qui courent les pèlerinages... Je pense que ces théologiens passent royalement à côté de la question, et j'admire la foi, la foi simple de ces mères de famille, de ces pères de famille qui, de plus en plus d'ailleurs, découvrent le caractère exigeant de cette foi, découvrent que cette foi n'est pas simplement dévotion, mais qu'elle est engagement au service du règne de Dieu... "

UNE ECOLE CHRETIENNE EN RECHERCHE

(Suite de la page 4)

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE NOMBRE D'ECOLES ET DE CLASSES ET EFFECTIF DES ELEVES ET DES MAITRES PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT PRIVE DETAIL 1968-69

DEPARTEMENTS	SEC-TEUR	NBRE D'EC	Nbre de Classes	Nombre d'Elèves			Nombre de Maîtres		
				G	F	TOTAL	H	F	TOTAL
OUEME (01)	C	60	242	6081	3240	9321	162	76	238
	P	5	24	657	379	1036	15	9	24
	D	10	42	1086	763	1849	33	9	42
ATLANTIQUE (02)	C	57	237	6965	4799	11764	151	117	268
	P	3	13	374	232	606	8	6	14
	D	43	151	4551	2802	7353	125	29	154
MONO (03)	C	24	108	3166	1277	4443	78	32	110
	P	2	2	71	6	77	2	-	2
	D	-	-	-	-	-	-	-	-
ZOU (04)	C	43	207	5636	3080	8716	143	65	208
	P	3	13	332	138	470	12	2	14
	D	3	12	359	116	475	10	2	12
BORGOU (05)	C	21	75	1989	1302	3291	49	26	75
	P	2	6	102	71	173	2	4	6
	D	-	-	-	-	-	-	-	-
ATACORA (06)	C	28	101	2399	1399	3798	77	24	101
	P	-	-	-	-	-	-	-	-
	D	-	-	-	-	-	-	-	-
DAHOMÉY	C	235	990	26236	15097	41333	660	340	1000
	P	15	58	1536	826	2362	39	21	60
	D	56	205	5996	3681	9677	168	40	208

- C : Privé Catholique

- P : Privé Protestant

- D : Privé non-confessionnel.

Mieux que tout discours, ces tableaux montrent que dans le domaine scolaire, l'Eglise catholique contribue à l'amélioration de l'infrastructure nationale. Il est donc injuste de la confondre avec certaines écoles privées, non-confessionnelles, à petits effectifs et à tarifs de scolarité élevés dont l'activité se limite, pour cause, aux seules villes de Cotonou et de Porto-Novo.

Tout effort d'analyse objective conduit inévitablement tout Responsable de l'Education nationale à dire comme le Gouverneur Général Félix Eboué : " L'enseignement des écoles publiques et des écoles privées chrétiennes ayant un même but et les méthodes semblables doivent être l'un et l'autre l'objet d'une égale sollicitude de la part du Gouvernement. Aux moyens financiers qui seront définitivement attribués à l'enseignement chrétien, correspondront de sa part une activité scolaire plus grande et l'amélioration plus progressive de son personnel.

" Ennemi de tout autoritarisme et de tout ce qui bride l'initiative, je n'entends pas établir les écoles des missions, mais la liberté de gestes qu'elles conserveront se maintiendra dans un statut commun d'intérêt public. Nous

créerons l'entraide et l'harnais de l'effort librement donné. Voilà comment maintenir l'Eglise catholique. Ce " comment " c'est le Gouverneur Général Félix Eboué, vénérable mémoire qui le donne " comment " se résume en ces principes qui doivent constituer la base du rapport entre l'Etat et l'enseignement catholique :

- Une véritable liberté d'Enseignement.
- Une harmonisation de l'Enseignement catholique avec l'Enseignement public.
- L'Enseignement catholique servant un caractère propre, contrôlé par l'Etat est un véritable service public.

L'Ecole catholique peut donc tirer les moyens d'une rénovation susceptible de l'associer plus étroitement, au développement social de la Nation.

Le débat est donc ouvert entre premiers responsables de l'éducation des enfants, c'est-à-dire les parents d'élèves, le Gouvernement qui par son engagement envers l'Etat doit assurer l'éducation aux enfants et les Responsables de l'Eglise catholique qui suppléent à la carence des organisations profanes ou à la non-existence encore à notre époque de l'analphabétisme du peuple. Le débat est quasi général.

Je pense qu'il faut dire aux Chrétiens que Dieu les interpelle, qu'il les appelle à la conversion. Le Bon Dieu est là pour pardonner, le Seigneur nous attend - rien n'est définitivement perdu... J'admire la foi des Dahoméens, et je voudrais que cette foi soit sauvegardée, et qu'on ne nous lance pas dans des aventures inconsidérées, car toutes les réformes dont on parle sont bonnes en soi, mais elles sont faites pour des hommes-là. Il ne faut pas les troubler, ni relativiser ridiculement leur religion. En les jetant dans des aventures imprécises, en voulant faire comme on fait en France ou en Navarre. Il faut les faire progresser, les aider à approfondir leur foi. Mais il faut le faire

en tenant compte de ce qu'ils sont

Ce que je pense apporter à la religion dahoméenne ? Je dis : rien. Parce que tout lui est déjà donné, c'est le Christ - Et si je peux, à comprendre davantage l'amour du Christ, comme le Christ nous aime et que nous nous associons à l'oeuvre de la Rédemption, que nous acquiesçons notre stature humaine comment le Christ nous aime et que nous nous aimons les uns les autres, si je peux aider davantage à comprendre cela, eh bien je suis comblé car au fond tout est là".

- Monseigneur, que dans la prière et le souci d'instruire et de baptiser le royaume de Dieu, la lumière du Christ vous illumine. Barthélémy C.